



CRECQ

Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

La Grande tourbière de Villeroy; Un projet de développement durable au « pays de la canneberge ».

Le 20 juin 2006. Les deux premières phases du projet de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy tirent maintenant à leur fin. La première phase aura permis à la MRC de L'Érable d'aménager dans les lots publics de la tourbière différentes infrastructures d'accueil et d'interprétation, tandis que la deuxième phase consistait d'abord à réaliser une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires fonciers contigus aux lots publics de la tourbière et des utilisateurs actuels du milieu humide.

Des sentiers pour découvrir un univers méconnu

La MRC vient tout juste de terminer une importante section du trottoir de bois et d'installer la signalisation des sentiers pédestres. La Grande tourbière de Villeroy est maintenant pourvue d'un réseau de sentiers balisés de près de 4 kilomètres, le long duquel on retrouve des panneaux d'interprétation et de près de 500 mètres de trottoir « flottant » qui permet de circuler au-dessus d'une partie ouverte plus humide de la tourbière. *« En traversant des dunes de sables, des forêts de conifères, des secteurs feuillus, des zones ouvertes très humides, les sentiers permettront aux visiteurs de découvrir toute la diversité de paysages et d'écosystèmes de ce coin de pays »*, d'ajouter M. Rick Lavergne, directeur général de la MRC de L'Érable. Étant situés en bordure de l'autoroute 20, les sentiers demeurent facilement accessibles pour tous les randonneurs de la région ainsi que pour les visiteurs de passage dans la région.

Des propriétaires riverains collaborateurs

La deuxième phase du projet réalisée par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec avait principalement pour but de sensibiliser une trentaine de propriétaires de lots situés, en partie, dans la tourbière et des associations de quadistes et de chasseurs à l'importance et au respect de ce milieu naturel fragile. Au total, 11 personnes, représentants 14 propriétaires et co-propriétaires, ont signé une déclaration d'intention en vue de préserver l'aspect naturel et le caractère humide de la partie de tourbière située sur leur propriété. Les administrateurs de deux (2) associations de quadistes et d'une association de chasseurs de la région ont, quant à eux, signé un engagement de respect de la Grande tourbière de Villeroy. *« Ces résultats encourageants démontrent qu'en général, on peut faire confiance au sens du bien commun des individus lorsqu'ils bénéficient d'une information juste et appropriée. De plus en plus de citoyens comprennent maintenant que les tourbières, comme les autres milieux*

humides, jouent un rôle important pour le maintien de la qualité de vie de la population », de déclarer M. Yvon Camirand, président du CRECQ.

Rappelons que le succès de ce grand projet est attribuable pour une large part aux principaux partenaires financiers suivants : Environnement Canada, via son programme ÉcoAction (contribution de 15 000\$), la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (contribution de 13 100\$), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune via le Volet 2 de son Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (contribution de 32 600\$) et l'Association des producteurs de canneberges du Québec (contribution 500\$). Ce projet a également reçu un appui technique très important du Comité de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy dont font partie, entre autres, des représentants de la MRC de L'Érable, de la municipalité de Villeroy et de trois ministères québécois : Développement durable, Environnement et Parcs, Ressources naturelles et Faune, et Transports.

- 30 -

Source : Éric Perreault
Chargé de projet, CRECQ
(819) 475-1048

Rick Lavergne
Directeur général, MRC de L'Érable
(819) 362-2333 poste 237